

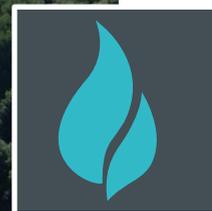
RAPPORT DE CONTRÔLE

2020

CONCESSIONS



ÉLECTRICITÉ



GAZ



TCCFE

(Taxe communale sur la
consommation finale d'électricité)

EDITO

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire en 2020, bouleversant les modes de travail, il est important de souligner la grande adaptation des acteurs du service public de distribution de gaz pour assurer, chacun pour ce qui le concerne, leurs missions : TE38 autorité organisatrice, propriétaire des infrastructures, assurant le contrôle des trois délégataires présents sur le département : GRDF ; GreenAlp et PRIMAGAZ en charge du développement du service et de la gestion des réseaux de distribution.

A titre d'illustration, les ateliers annuels de la sécurité ont été maintenus avec succès sous une forme distancielle grâce aux efforts d'organisation.

La mutation du service pour répondre à la transition énergétique via la production de biogaz s'est intensifiée en 2020 en raison du nombre élevé de projets déclarés sur le département et des modalités d'application du dispositif du droit à l'injection. Ces modalités portées par la Commission de Régulation de l'Energie se sont précisées en obligeant les acteurs à réagir et à se positionner malgré des règles d'intervention et de financement encore floues. C'est dans ce cadre incertain que TE38 a mobilisé les collectivités pour financer la construction d'infrastructure permettant l'injection du biogaz produit. Je souhaite que ces actions menées par les autorités organisatrices soient mieux reconnues dans le paysage institutionnel au regard de l'importance d'associer le plus en amont possible les territoires sur lesquels sont implantées ces installations.

Associée également à la transition énergétique, la réglementation environnementale 2020 s'appliquant sur les bâtiments neufs dont les textes définitifs devraient être publiés prochainement questionnent le devenir et la place du gaz dans le mix énergétique des énergies en réseau.

TE38 s'attachera à fournir via ses différentes instances une information la plus fiable possible sur les conséquences de la RE2020 afin d'éclairer les décideurs publics et rappeler que ses infrastructures publiques, propriétés des collectivités, sont nécessaires à la valorisation de la production de biogaz, hydrogène dans le futur.

Bertrand LACHAT

Président de TE38



Vice-président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

Juillet 2021

SOMMAIRE



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ ORGANISÉE PAR TE38 [4]



LES CONCESSIONS GAZ [5]



LES CONCESSIONS GRDF [10]



LES CONCESSIONS GREENALP [23]



LES CONCESSIONS PRIMAGAZ [31]



GLOSSAIRE [39]



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ ORGANISÉE PAR TE38



GRDF

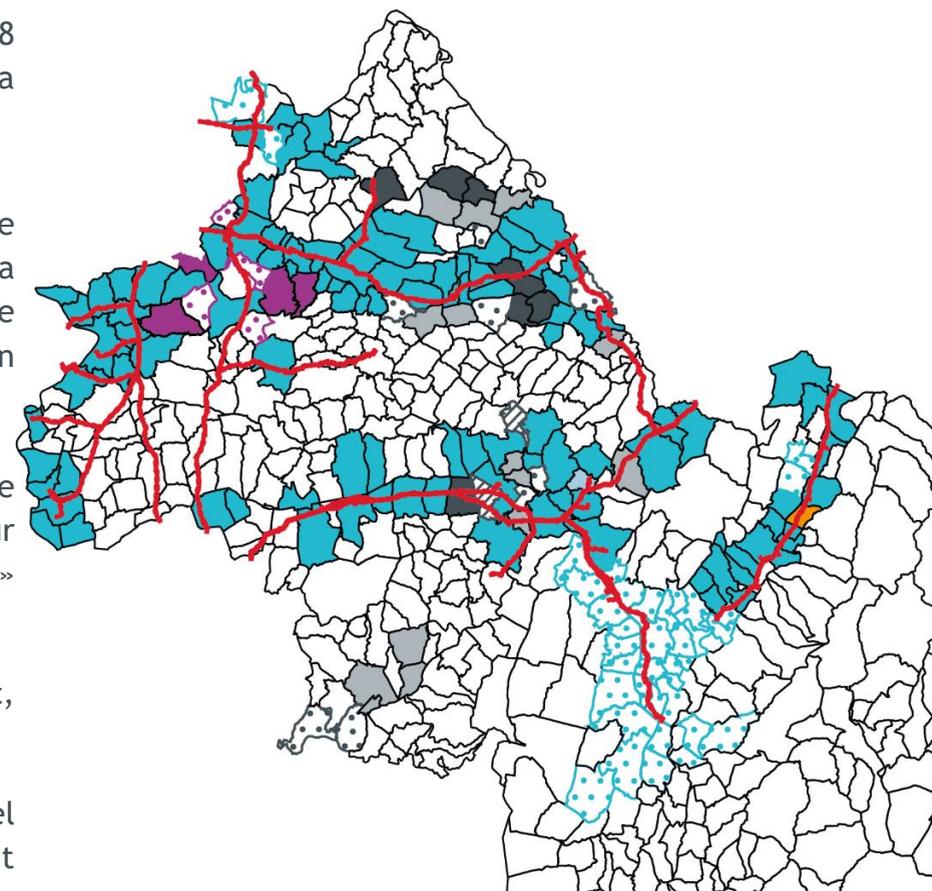


PÉRIMÈTRE ET SPÉCIFICITÉS DES CONCESSIONS GAZ

Au 1er janvier 2020, la distribution publique de gaz organisée par TE38 concerne 146 communes. Le service public est délégué à 3 opérateurs sous la forme de concessions par des contrats de 30 ans :

- **GRDF** sur **105 communes** pour le contrat « historique » fondé sur la loi de nationalisation du 8 avril 1946 et renouvelé en 2002, ainsi que sur la **commune de TENCIN** par délégation de service public suite à appel d'offre en 2006. Un seul tarif péréqué nationalement s'applique pour la distribution de gaz naturel ou de biogaz.
- **GreenAlp** sur **32 communes** selon six contrats de délégation de service public, signés en 2006 avec deux formes de distribution : « classique » pour le gaz naturel raccordé au réseau de transport, et « îlots de gaz propane » sur les communes plus éloignées du transport.
- **Primagaz** sur **8 communes** selon un contrat de délégation de service public, signé en 2007 avec une distribution de gaz propane.

Pour ces deux derniers délégataires, les tarifs d'acheminement du gaz naturel et de fourniture de propane sont fixés dans les contrats de concessions. Ils sont identiques pour les six contrats GreenAlp.



NB : Les données figurant dans le rapport concernent l'exercice 2019

	Concession historique GRDF Gaz Naturel		Concessions GeenAlp Gaz Naturel		Concessions Primagaz Propane
	Concession TENCIN DSP GRDF Gaz Naturel		Concessions GeenAlp Propane		Concessions Primagaz non desservies
			Concessions GeenAlp mixte Gaz Naturel/Propane		Concessions Autres AODE
			Concessions GeenAlp non desservies		Réseau de transport



LES CONCESSIONS GAZ



GRDF



LE DÉVELOPPEMENT DU BIOGAZ INJECTÉ DANS LES RÉSEAUX



Le biogaz est un gaz naturel produit par des unités de production à partir des déchets de l'agriculture, des ménages et des industriels. Il est injecté dans les réseaux afin de couvrir les besoins de chauffage et de carburant des habitants vivant à proximité.



L'Isère compte actuellement **4 sites de production** en service d'une capacité totale de 54 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de **13 117 logements neufs** ou **210 bus** roulant au bioGNV. **16 projets** sont en cours de réalisation ou d'étude.

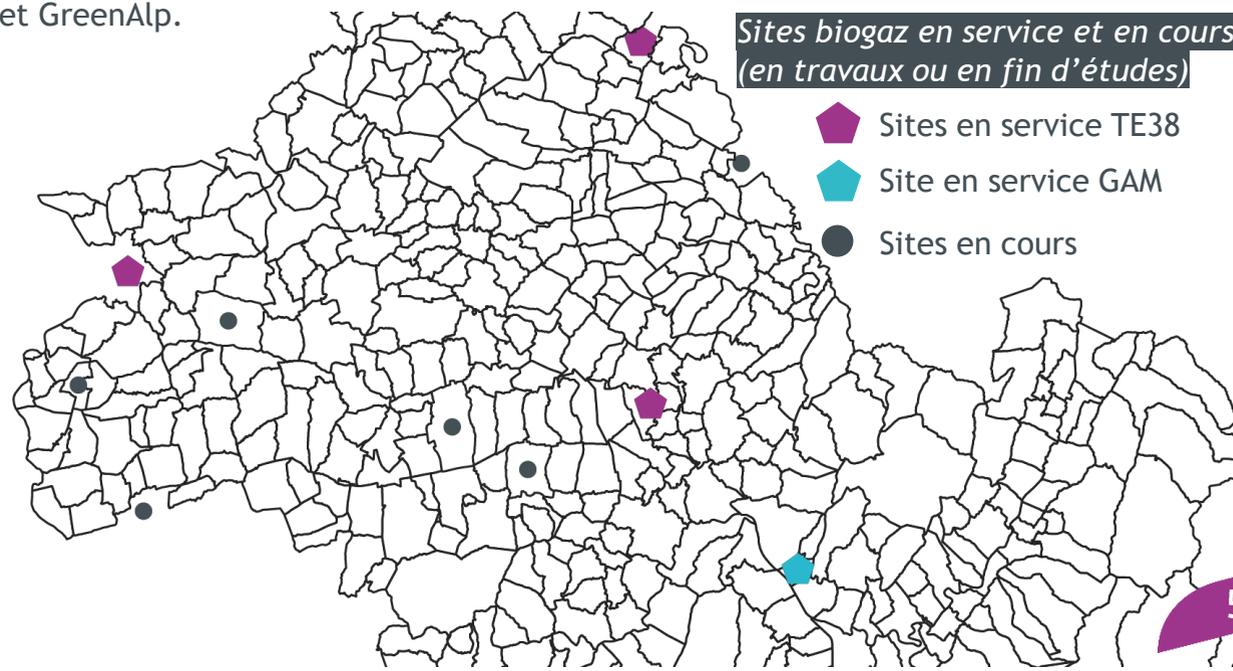


En tant qu'autorité organisatrice du service public de gaz sur les 452 communes du département de l'Isère, TE38 est impliqué dans le développement du biogaz sur sa concession.

TE38 travaille avec ses partenaires sur les modalités de réalisation des projets (concertation, financement, choix du tracé, adaptation du réseau...) et formalise le raccordement des sites situés parfois hors des zones desservies par les opérateurs sous forme de convention. TE38 intervient au plan national en informant la CRE et la FNCCR des problématiques rencontrées, en particulier celles liées à l'interconnexion des réseaux des opérateurs GRDF et GreenAlp.



Site de méthanisation Vert Energie à St Victor de Morestel pour la zone Corbelin-les Avenières-Veyrins Thuellin (capacité de 9 GWh)



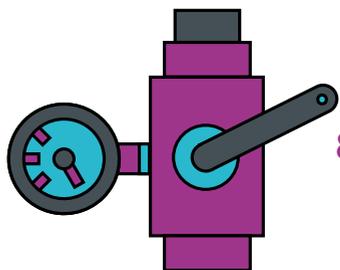


LES CONCESSIONS GAZ



LES CHIFFRES CLÉS DES CONCESSIONS

GRDF



83 postes de détente

2 376 GWh

de gaz
acheminé

1 980

km de réseau

1 093 robinets

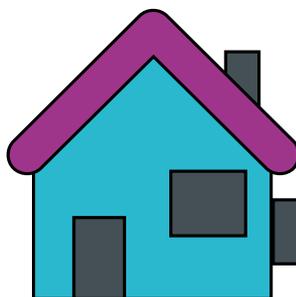
146

communes en concession

116 desservies en gaz naturel

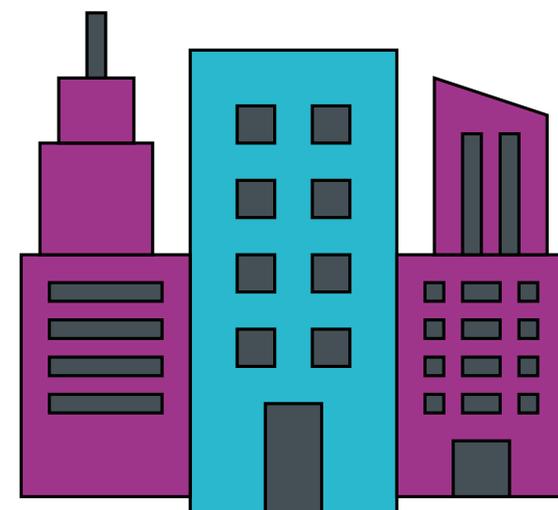
18 desservies en gaz propane

12 non desservies



45 193

branchements
individuels



5 942

branchements
collectifs



LES CONCESSIONS GAZ



GRDF



QUALITÉ DE FOURNITURE



37 usagers coupés
pour 1000 usagers

USAGERS



77 243
usagers desservis

2 314
GWh acheminés

387
réclamations



GreenAlp

952
usagers desservis

60,3
GWh acheminés

3
réclamations



164 usagers
desservis

1,6
GWh acheminés

7
réclamations

PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS



1 880 km de réseau

3,3 M€ investis

186 M€ de valeur brute



6
km de réseau



2 k€
investis



0,5 M€
de valeur brute



94 km de réseau

200 k€ investis

14 M€ de valeur brute



LES CONCESSIONS GAZ



COMPRENDRE L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE

GRDF



L'autorité concédante TE38 exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public conformément à l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. À cet effet, elle désigne les agents de contrôle assermentés par le tribunal de grande instance, chargés de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession.

L'activité de contrôle regroupe :



L'analyse des comptes rendus annuels des concessions gaz GRDF, GreenAlp et Primagaz présentée au Comité Syndical



Les audits chez les concessionnaires
La rédaction d'un rapport annuel présenté en Comité syndical et faisant l'objet d'échanges avec les concessionnaires



Le contrôle continu

ZOOM SUR :

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

- Composée de manière paritaire de représentants de TE38 et de représentants d'usagers
- Émet à titre consultatif des avis sur le fonctionnement et l'amélioration du service public de gaz
- Quelques exemples de sujets abordés en commission: déploiement des compteurs communicants GAZPAR, compte-rendu d'activité des concessionnaires et missions de contrôle, évolution tarifaire du propane et du gaz naturel, raccordement d'unités de production de biométhane, intervention du médiateur de l'énergie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service concession participe également aux conférences départementales art.21 loi « NOME » sur la programmation des investissements des réseaux d'électricité et de gaz.

- Avis et conseils sur les travaux d'extension et raccordement au réseau de distribution de gaz et sur les projets de méthanisation
- Calcul des redevances de concessions R1 et des redevances communales RODP et ROPDP
- Suivi, négociation et modification des contrats de concession
- Contrôle des incidents gaz et organisation des ateliers de la sécurité gaz pour sensibiliser les intervenants au respect des procédures de travaux à proximité des ouvrages
- Réunions de suivi régulières avec les concessionnaires



LES CONCESSIONS GAZ



GRDF



LES PRINCIPALES DATES 2020 :



BILAN DU CONTRÔLE DE CONCESSION 2020 :



ZOOM SUR :

L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE MUTUALISÉE AU SEIN DE TEARA

Les missions de contrôle 2020 sont réalisées avec l'aide du cabinet d'expertise NALDEO dans le cadre du groupement de commandes des syndicats Auvergne Rhône Alpes dont TE38 est le coordonnateur. Les résultats des missions sont partagés lors de la restitution régionale annuelle.

Les membres de territoire d'Énergie Auvergne Rhône-Alpes (TEARA) définissent les actions communes à engager auprès des concessionnaires ou des informations à relayer auprès de la FNCCR. Chaque année, TEARA répond aux consultations publiques de la commission de régulation de l'énergie.





LES CONCESSIONS GRDF



LE PATRIMOINE TECHNIQUE

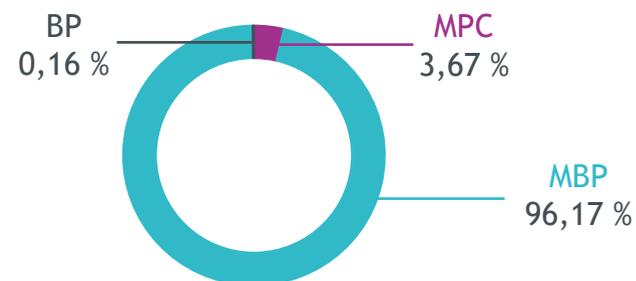


L'infrastructure de distribution compte **1 880 km de canalisations**. Les réseaux sont constitués à **87,1 % de polyéthylène**, **12,8 % d'acier**, **0,1 % de cuivre**. Parmi les ouvrages sensibles, il demeure 1,088 km de réseau en acier non protégé ainsi que 3,08 km de réseau basse pression, localisés en grande partie sur la commune de Vienne.

LINÉAIRE PAR MATÉRIAU



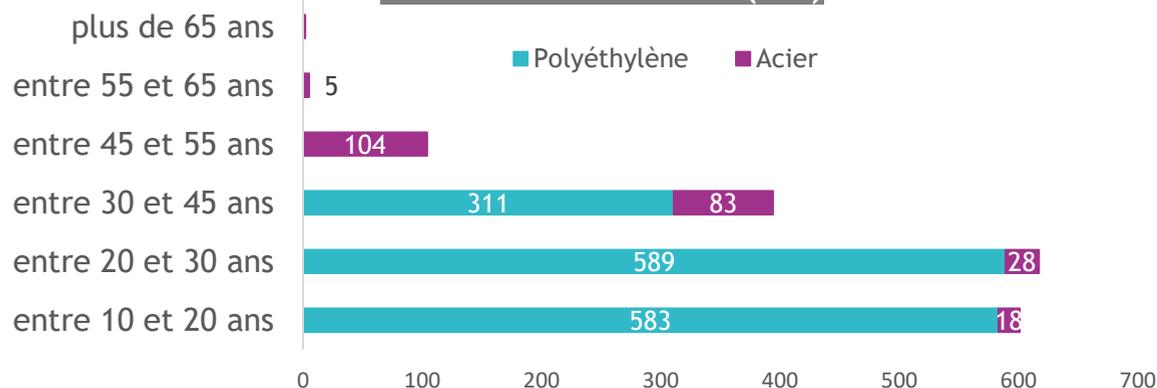
LINÉAIRE PAR PRESSION



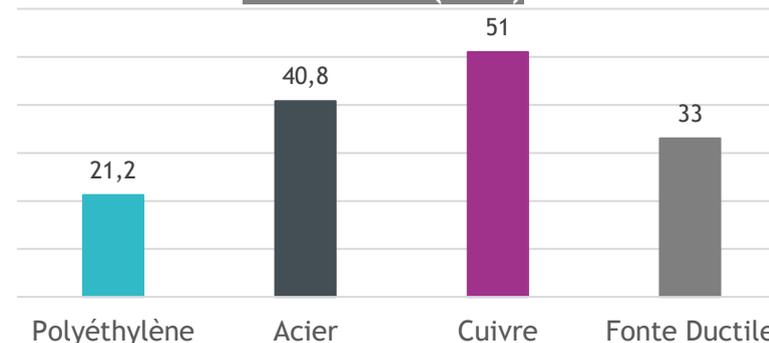
63 postes de détente font l'interface entre les réseaux de différentes pressions : 41 postes MPC/MPB entre les réseaux moyenne pression de type B (entre 0,4 et 4 bar) et de type C (entre 4 et 25 bar) et 19 postes MPB/BP entre les réseaux moyenne pression de type B et de basse pression (entre 19 et 21 millibar).

L'âge moyen des réseaux est de **23,7 ans** avec de fortes disparités entre matériaux. Cette valeur continue d'augmenter chaque année du fait du **faible taux de renouvellement du réseau (0,04%)**. La majorité des réseaux en acier et cuivre âgés de plus de 60 ans se trouvent sur la commune de Vienne.

PYRAMIDE DES ÂGES (km)



ANCIENNETÉ MOYENNE PAR MATÉRIAU (ANS)





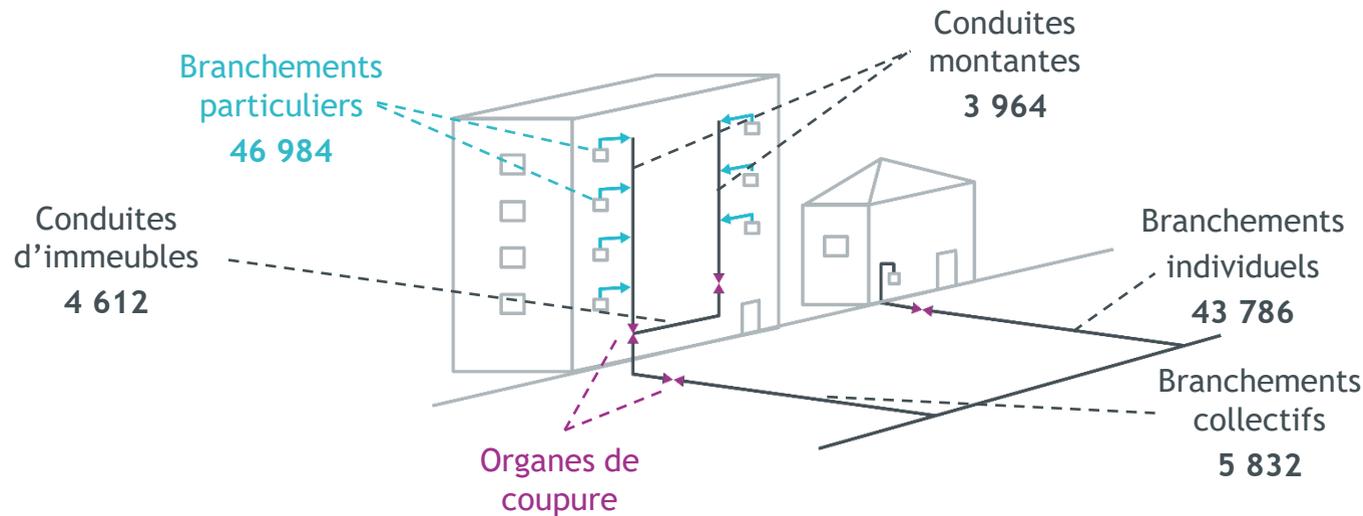
LES CONCESSIONS GRDF



GRDF



Les ouvrages de raccordement comprennent les branchements : **individuels** (43 786, *source inventaire comptable*) ou **collectifs** (5 832) pour lesquels peuvent être associés des ouvrages collectifs d'immeubles : **conduites montantes** (3 964), **conduites d'immeubles** (4 612), **nourrices de compteur** (1 010), **tiges de cuisine** (143), **conduites de coursives** (11) et **branchements particuliers d'étage** (46 984). Il n'existe pas d'inventaire technique des branchements individuels.



Les **branchements** sont des ouvrages sensibles, siège de **73% des incidents**. Des campagnes de recensement (RIO 1 et RIO 2) ont été menées pour répertorier les branchements collectifs, fiabiliser les bases techniques et comptables et améliorer le suivi des ouvrages. Ces campagnes n'ont pas concerné les branchements individuels. GRDF ne constitue pas d'inventaire technique des branchements individuels ce qui ne permet pas de détecter les typologies d'ouvrages les plus à risque. Entre 2007 et 2015, GRDF a posé des détendeurs de type Francel B6FF pour lesquels le fabricant a signalé une défaillance. Une campagne de remplacement est en cours sur la concession, sous traité à l'entreprise LS Services.

Sur les 93 977 points de comptage et d'estimation (PCE), 74 335 sont actifs, 3 678 inactifs, c'est-à-dire équipés d'un compteur sans contrat de fourniture dans l'année et 15 964 sont improductifs, c'est-à-dire non équipés de compteur. Les taux de PCE inactifs et improductifs sont en augmentation. Le taux de PCE improductif (16,77 %) est cependant légèrement inférieur à la moyenne des concessions TEARA.

Remarque : La qualification juridique des compteurs est en cours de révision. Les compteurs sont considérés à l'article 2 du contrat de concession comme des biens de reprise, c'est-à-dire comme des biens affectés à la concession par GRDF susceptibles d'être rachetés par TE38 en fin de contrat. Suite aux discussions sur le modèle national du nouveau contrat de concession, la propriété des compteurs va être transférée à TE38. Les compteurs feront partie des biens concédés.



LES CONCESSIONS GRDF



LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

GRDF



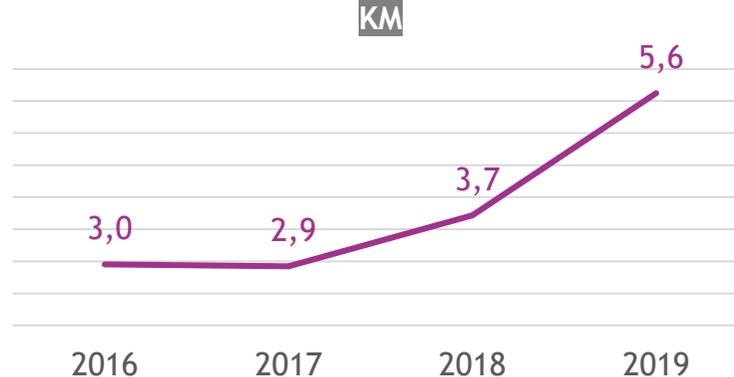
L'activité de surveillance des réseaux a été menée sur **81 communes desservies** en gaz et a concerné **498 km de réseaux**, soit 26% du linéaire. Plus précisément, 51 km ont été surveillés par Recherche Systématique de Fuite à pied (RSF pédestre) et 447 km par Véhicule équipé pour la Surveillance des Réseaux (VSR).

Les données de contrôle des 4 dernières années indiquent un défaut de surveillance sur la commune de Salaise sur Sanne. GRDF a invoqué une erreur d'exportation dans l'outil PISTE RSF du passage du VSR sur la commune le 21 décembre 2018 pour 27 km.

Évolution de l'activité de surveillance des réseaux



TAUX DE FUITES DÉTECTÉES POUR 100 KM



Les taux de surveillance des branchements collectifs (8,5%), des robinets de réseau (67%) et des ouvrages de raccordements (9,7%) se situent à des niveaux inférieurs à la moyenne régionale TEARA. Le taux de surveillance des postes de détente (116%) est supérieur au taux moyen TEARA.

Les données fournis par le concessionnaire se limitent aux nombres de visites programmées et réalisées par famille d'ouvrages. Elles sont insuffisantes pour vérifier la bonne surveillance des ouvrages. **TE38 demande la transmission des gammes de maintenance associées aux ouvrages et ses évolutions, les anomalies et les non-conformités relevées.**

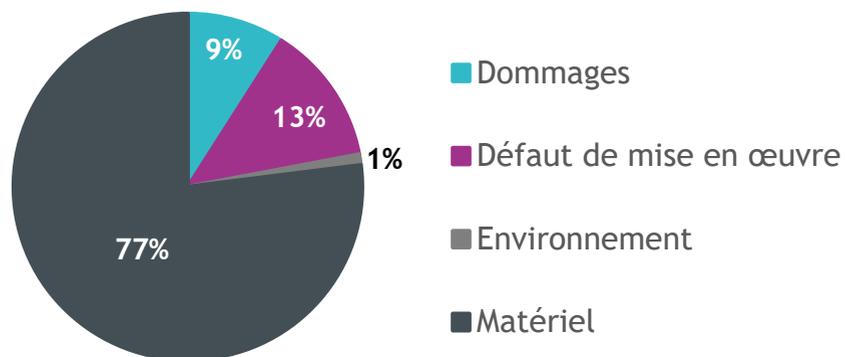


LES CONCESSIONS GRDF

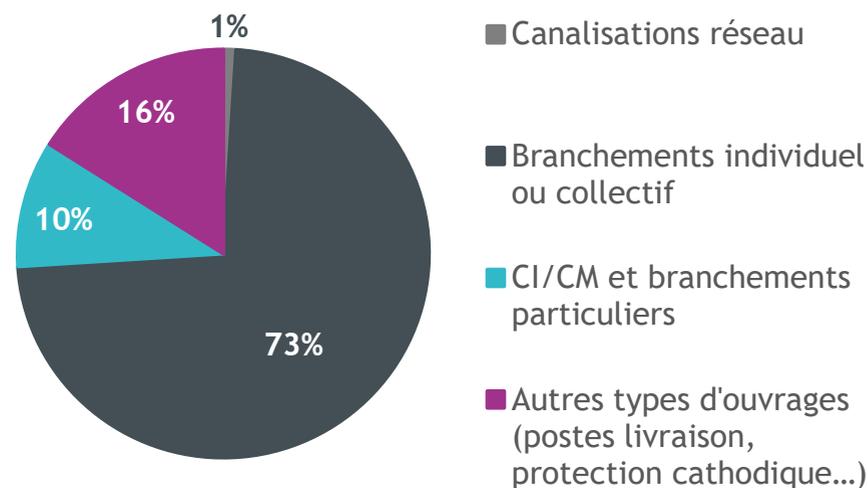


Les ouvrages concédés ont été affectés par **796 incidents**, en augmentation de 21% par rapport à 2018. La fourniture de gaz a été **interrompue chez 2 856 clients**, en hausse de 37% par rapport à 2018. **5 incidents ont entraîné la coupure de plus de 100 clients** : 3 à Voiron, 1 à Tignieu Jameyzieu et 1 à Vienne. **77% des incidents ont pour cause des défaillances de matériel et 73% sont localisés sur les branchements et plus particulièrement les détendeurs.**

RÉPARTITION DES INCIDENTS PAR CAUSE



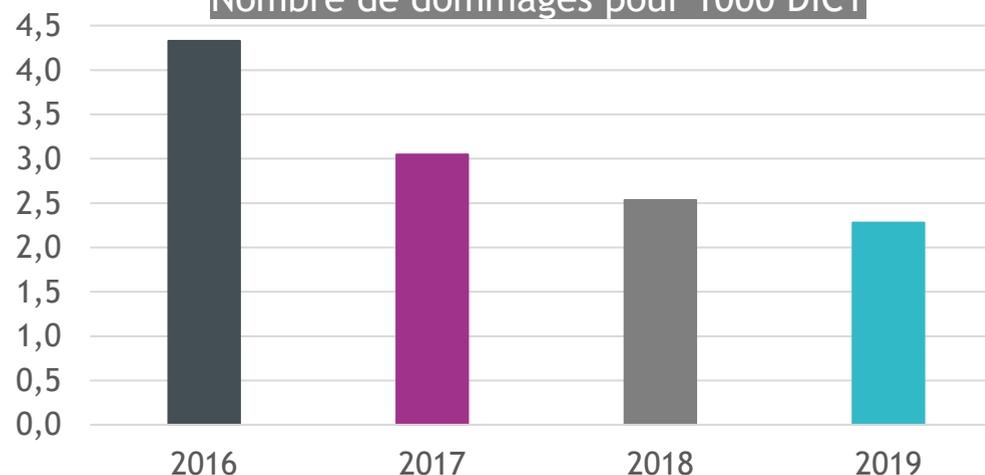
RÉPARTITION DES INCIDENTS PAR SIÈGE



Le nombre de dommages aux ouvrages est stable en 2019 (16). Rapporté aux déclarations de travaux, ce nombre est le plus faible observé sur les concessions TEARA (2,3 ‰). Les ateliers de la sécurité GAZ organisés conjointement par TE38 et ses concessionnaires auprès des acteurs réalisant des travaux à proximité des réseaux gaz donnent des résultats encourageants.

Le taux d'intervention hors délais est le plus élevé observé sur TEARA (3,99%) mais reste inférieur à l'objectif du contrat de service public (4%). Les retards d'interventions s'expliquent par des difficultés routières et la concomitance d'incidents.

Nombre de dommages pour 1000 DICT





LES CONCESSIONS GRDF



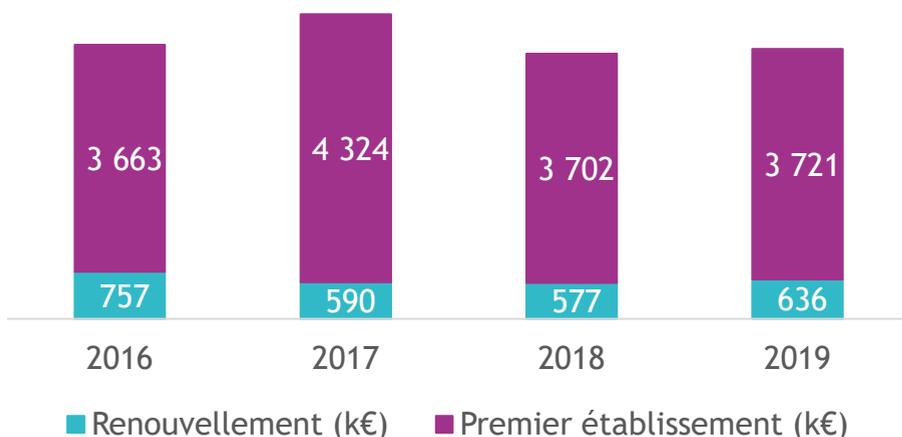
LES INVESTISSEMENTS



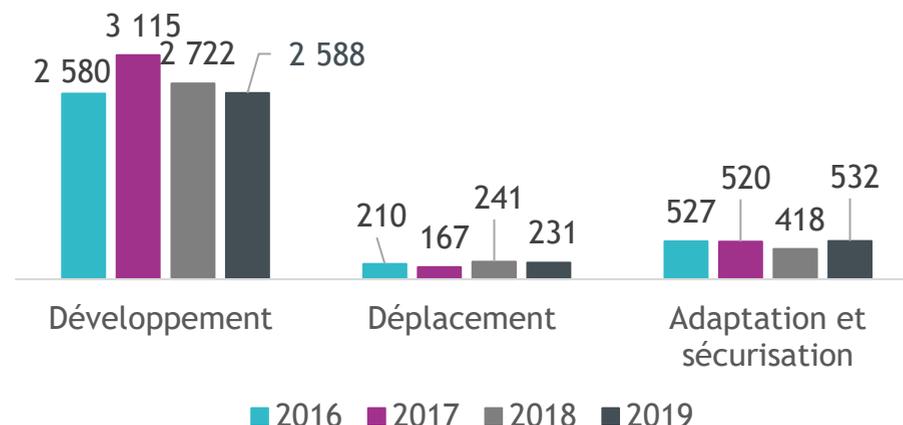
Les investissements sur les biens concédés s'élèvent à 4 357 k€ (3 351 k€ investis par GRDF et 1 005 k€ de participations de tiers). Ils ont contribué à la mise en service de 14,5 km de canalisations, 768 branchements individuels et 64 branchements collectifs ainsi qu'au renouvellement de 0,8 km de canalisations, 38 branchements individuels et 11 branchements collectifs. Les investissements les plus importants ont eu lieu sur les communes de Vienne (297 k€), Voiron (278 k€) et l'Isle d'Abeau (257 k€).

Les investissements se répartissent selon 3 finalités : **développement** du réseau (raccordement de nouveaux clients, producteurs de biométhane et stations GNV), **déplacement** d'ouvrage à la demande de tiers, **adaptation et sécurisation**.

Évolution des investissements totaux (k€)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS GRDF SUR LES BIENS CONCÉDÉS (k€)



Il est à noter que les investissements de renouvellement sont insuffisants sur le territoire de TE38 et conduisent à un vieillissement non maîtrisé des ouvrages à terme. Le taux de renouvellement des canalisations est de 0,04%, valeur la plus faible observée sur TEARA. Compte tenu de la durée de vie comptable (45 ans), ce taux devrait se situer à 2,2%.

Les investissements d'adaptation et de sécurisation (532 k€) sont supérieurs aux prévisions d'investissements fournis dans le CRAC (370 k€). On peut supposer que le dépassement concerne les investissements forcés (i.e. après des incidents, +21% en 2019) plutôt que les investissements volontaires (i.e. issus d'une politique nationale de GRDF).



LES CONCESSIONS GRDF



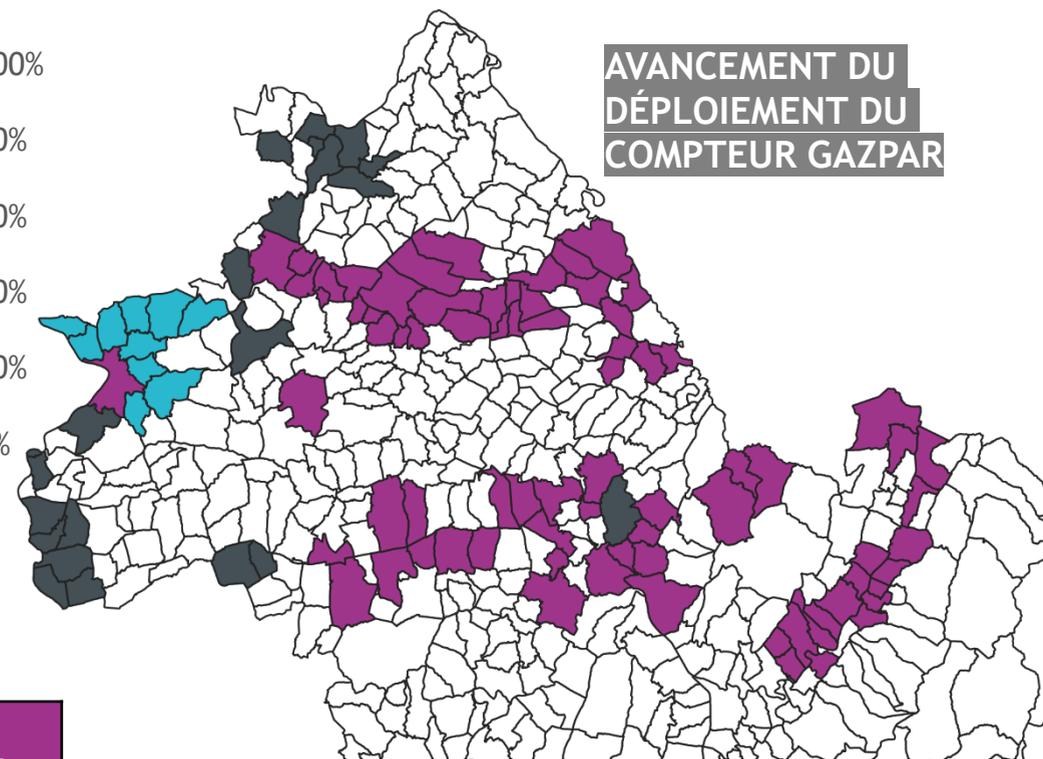
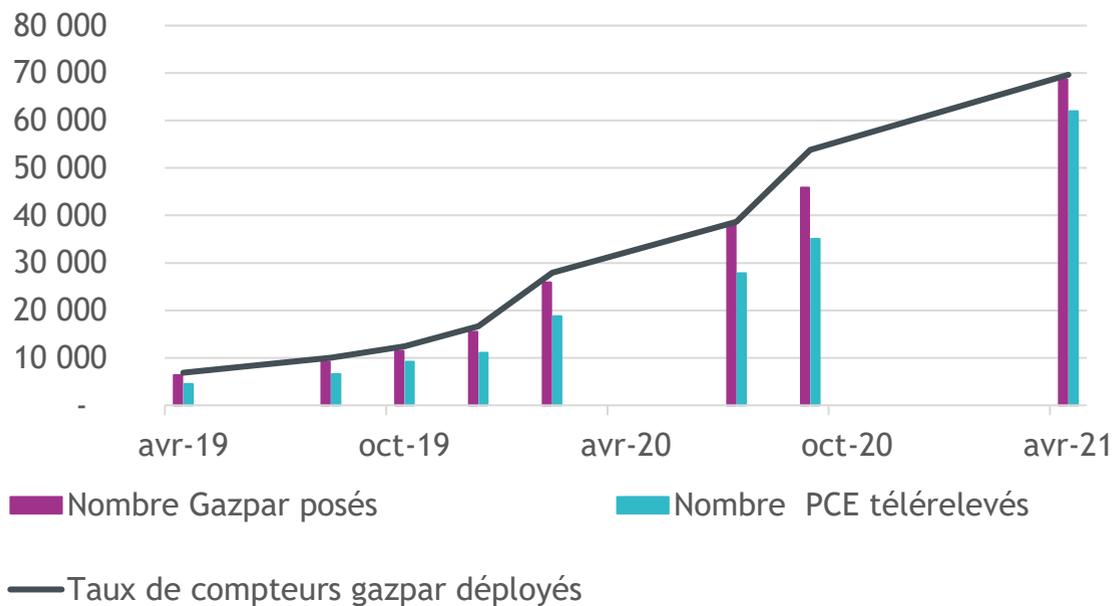
GRDF



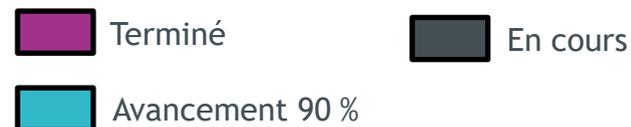
Les investissements sur les autres biens ont progressé de 18% et atteignent 2 462 k€ soit 1 346 k€ d'investissements Autres (Système d'information, immobiliser, véhicules, outillage) et 1 347 k€ d'investissements Comptage (dont compteurs Gazpar), en augmentation de 102%.

Le déploiement intensif des compteurs communicants a démarré sur le territoire de TE38 en 2019. Il a été sous-traité aux entreprises LS Service et Feedback. A la mi-avril 2021, le taux de compteurs Gazpar déployés est de 87%. Le déploiement intensif est terminé sur 75 communes.

SUIVI DU DÉPLOIEMENT DU COMPTEUR GAZPAR



AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DU COMPTEUR GAZPAR



	Nombre PCE actifs/inactifs	Nombre compteurs Gazpar posés	Nombre PCE télérelevés	Nombre de concentrateurs en service
04-2021	78 859	68 632	61 449	108



LES CONCESSIONS GRDF



LES DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES

GRDF

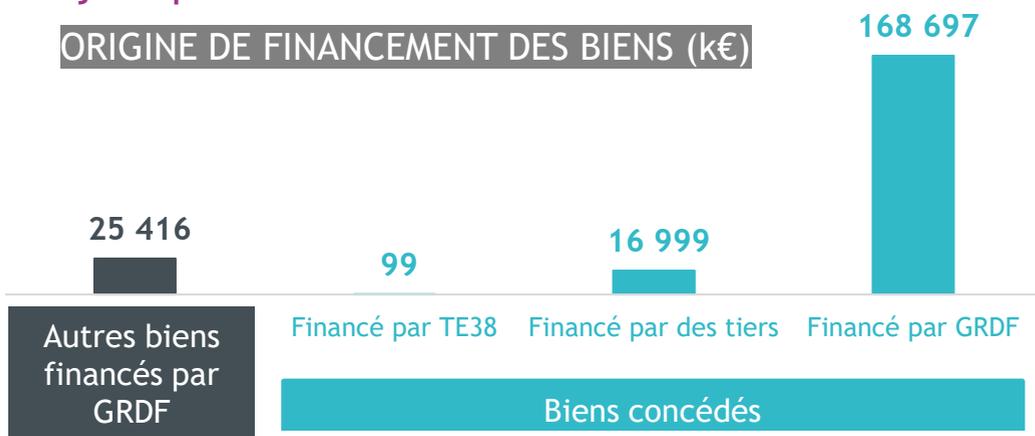


L'ensemble du patrimoine concédé à GRDF est immobilisé pour **185 795 k€** (+2,3%). L'amortissement des ouvrages, qui traduit leur dépréciation, est de 40,3%. La valeur nette réévaluée du patrimoine est de 117 419 k€, elle représente la part des investissements de GRDF qui n'ont pas encore été remboursés par le tarif péréqué d'acheminement. Les usagers auront à payer ces charges mutualisées au niveau national à travers la part acheminement de leur facture.

Les biens non concédés sont valorisés à hauteur de 25 416 k€. La part du montant consacrée aux compteurs et postes de livraison devrait être transférée dans les biens concédés après changement de leur régime juridique.

185 795 k€ valeur brute	2 405 € valeur brute par usager	40,3% Part amortie
329 719 € Redevance R1	42 066 € RODP	3 952 € RODP Chantier

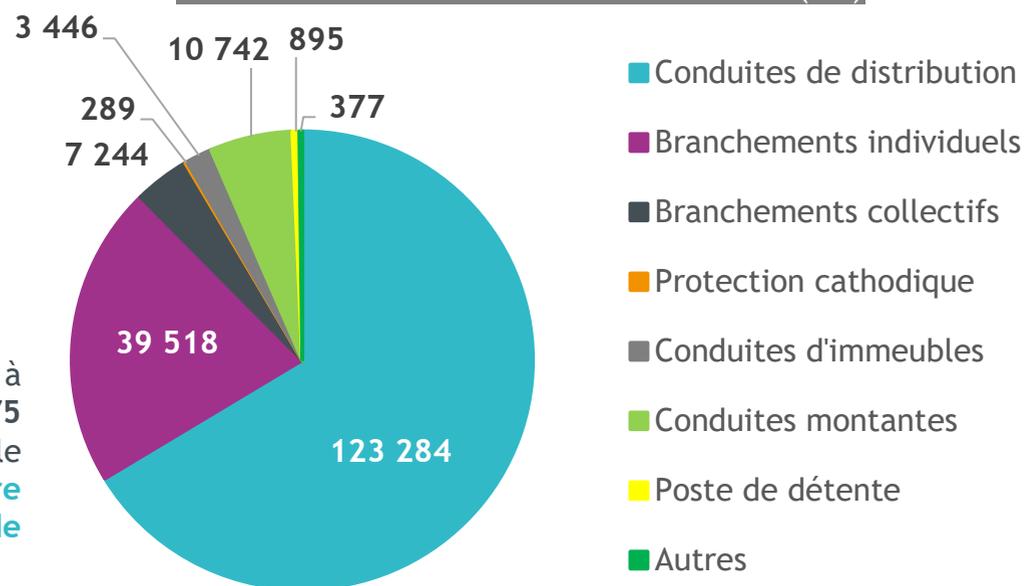
ORIGINE DE FINANCEMENT DES BIENS (k€)



Sur le périmètre historique, les droits du concédant, droits de TE38 à recevoir gratuitement les biens en fin de concession, s'établissent à + **75 250 k€**. Ils sont supérieurs à la valeur nette des biens financés par le concessionnaire qui s'élève à 70 761 k€. **TE38 n'est pas en mesure d'apprécier les dettes et créances réciproques en cas de renouvellement anticipée du contrat.**

Sur la DSP de Tencin, les droits du concédant s'établissent à + **276,9 k€**. Il sont inférieurs à la valeur nette des biens financés par le concessionnaire (687,8 k€). **TE38 a une dette correspondant à cette valeur nette des biens réévalués dont on ne connaît pas précisément la valeur à ce jour.**

VALEUR BRUTE DES BIENS CONCÉDÉS (K€)





LES CONCESSIONS GRDF



GRDF



Le résultat d'exploitation de la concession historique est bénéficiaire et s'établit à 873 k€. Il comprend notamment un impact climatique de -872 k€ (climat plus chaud que prévu) et une contribution à la péréquation tarifaire positive de 323 k€ (contribution au système de solidarité nationale). Le résultat d'exploitation de la DSP de TENCIN est déficitaire : -65 k€. Ces résultats sont à relativiser compte-tenu des méthodologies utilisées pour déterminer les charges.

En k€	Périmètre historique	DSP TENCIN
Recettes d'exploitation	27 094	77
Liées à l'acheminement de gaz naturel	25 045	74
Liées aux prestations complémentaires	2 049	3
Charges	26 220	142
Charges d'exploitation	13 051	71
Charges d'investissement	13 169	71
Résultat d'exploitation	874	-65

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES DU COMPTE D'EXPLOITATION SUR LE PÉRIMÈTRE HISTORIQUE (K€)



Les recettes d'exploitation s'élèvent à 27 094 k€ (+1,8%) sur le périmètre historique. Elles sont composées de recettes liés à l'acheminement du gaz naturel (92,4%) et de recettes liées aux prestations (7,6%). Elles sont produites à la maille de la concession et cohérentes avec l'activité du concessionnaire.

Les charges d'exploitation atteignent 13 051 k€ sur le périmètre historique. Elles sont calculées via des clefs de répartition non communiquées par GRDF et composées à 42% de charges de main d'œuvre. Les régions administratives de GRDF ont été réorganisées en 2019. La région Auvergne Rhône-Alpes est désormais rattachée à la région « PACA » ce qui a pour effet d'augmenter les charges de main d'œuvre de 9%. La hausse est corrélée avec l'activité de la concession, notamment le nombre d'interventions de sécurité/dépannage sur 2019.

Les charges d'investissement sont de 13 169 k€ sur le périmètre historique. Ces charges sont calculées, selon la méthode de fixation du tarif ATRD par la CRE, comme la somme de la charge de remboursement économique réévalué et du coût du capital immobilisé. Elles ne traduisent pas la dépréciation des biens.

Les éléments des charges des « comptes d'exploitation » fournis ne permettent pas de suivre la rentabilité des concessions. Il s'agit d'un manquement pour la DSP de TENCIN dommageable pour sa remise en concurrence future.



LES CONCESSIONS GRDF



LE SERVICE AUX USAGERS

GRDF



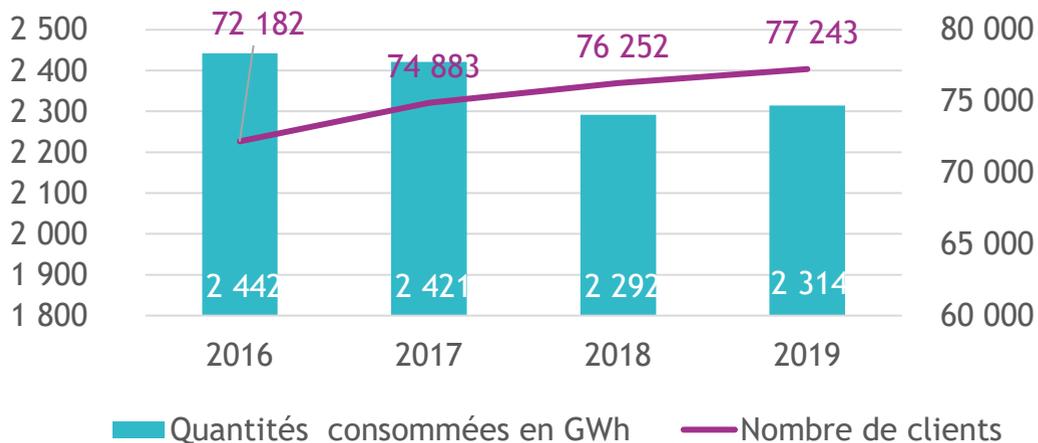
Le nombre d'usagers desservis par GRDF est de **77 243**, en progression de 1,3% exclusivement sur la tranche tarifaire T1/T2. Cette progression risque d'être ralentie à l'avenir avec la mise en œuvre de la réglementation environnementale RE2020.



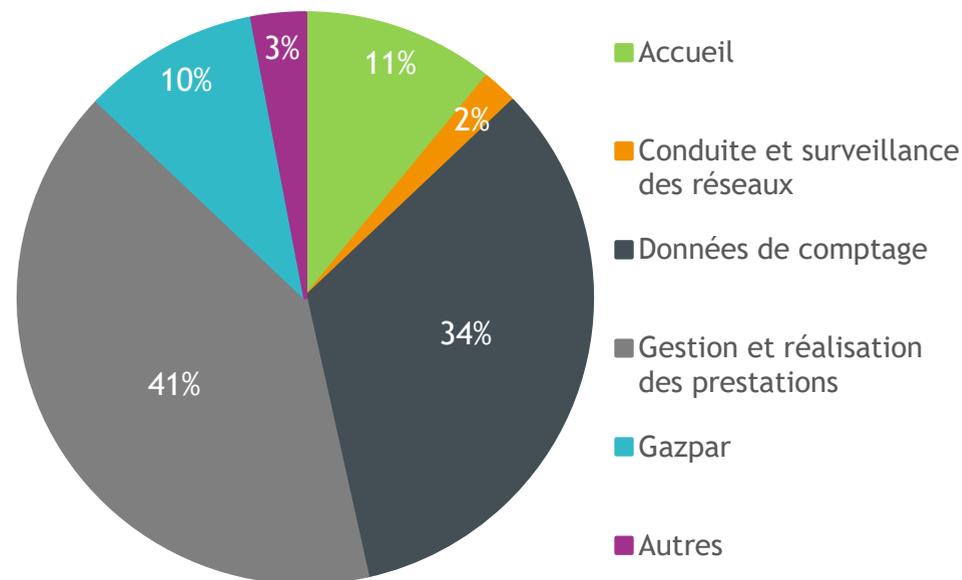
L'énergie totale acheminée (2 314 GWh) progresse de 0,9 % et les recettes d'acheminement de 2,4% (25 118 k€) . On observe toutefois une diminution de consommation par usager à cause d'un climat plus chaud en 2019, et de l'instauration de mesures d'efficacité énergétique (isolation,...).



ÉVOLUTION DES QUANTITÉS D'ÉNERGIES CONSOMMÉES ET DU NOMBRE D'USAGERS DESSERVIS



RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS



Le volume des réclamations est en forte augmentation : **387** contre 256 en 2018. Les principaux motifs de réclamations concernent la **gestion et la réalisation de prestations** ainsi que les **données de comptage**. Le taux de réclamations traitées dans les délais est de 95,9% (99% en 2018).



LES CONCESSIONS GRDF



TE38 a mené une mission spécifique sur le processus de facturation de la distribution du gaz naturel aux usagers avec l'aide du cabinet AEC. Cette mission a permis de mieux comprendre le processus de facturation et le rôle de GRDF.



POINTS SATISFAISANTS

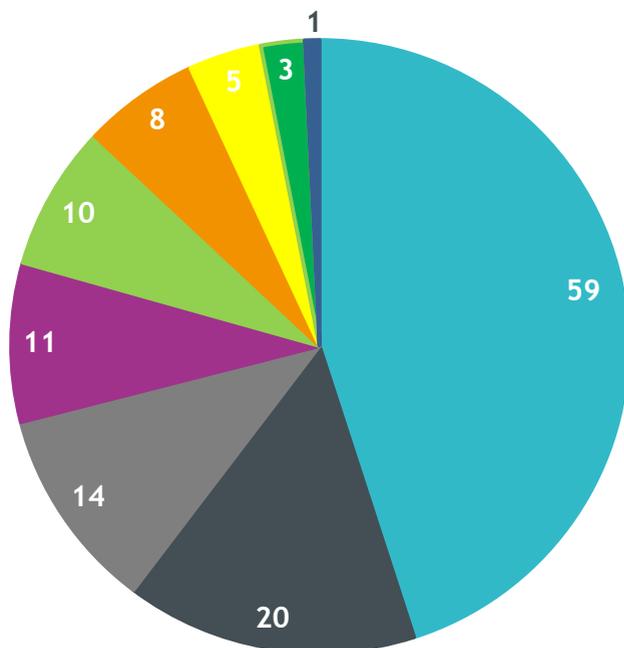
- Mobilisation d'interlocuteurs spécialisés lors de l'audit du 8 juillet pour présenter le processus de facturation et le calcul de la CAR (consommation annuel de référence)
- Validation des calculs du volume consommé et de la consommation facturée d'un échantillon de 30 factures, excepté pour 2 clients
- Contrôle des valeurs des PCS (Pouvoir calorifique supérieur) avec les données à disposition; elles sont situées dans la fourchette du contrat
- Remplacement des index estimés par des index réels avec le compteur gazpar mais au pas mensuel



POINTS À AMÉLIORER

- Des problèmes de systèmes d'information avec les compteurs GAZPAR ayant entraîné une hausse des réclamations
- Un stock important de compteurs en retard d'étalonnage (6 358)
- Un manque de transparence des factures de gaz émises par les fournisseurs (numéro PDL, gamme tarifaire, CAR, ATRD, détail des prestations). Ce point d'amélioration relève du domaine des fournisseurs
- Des problèmes d'accessibilité aux compteurs situés dans les bâtiments publics

131
réclamations sur
387 liées à la
facturation en 2019



- Contestation de consommation sur index (estimé, réel, télérelevé)
- Retard ou absence de publication de relevés périodiques
- Contestation d'un index de pose ou dépose compteur
- Contestation du prix de la prestation
- Qualité de l'intervention ou des services liés au relevé
- Fonctionnement du comptage
- Le releveur n'est pas passé
- Autre
- Non réception du courrier Annonce passage releveur



GRDF



LES CONCESSIONS GRDF

MOT DU VICE-PRÉSIDENT JEAN-MARC LANFREY



GRDF, opérateur historique de la distribution de gaz, présente un bilan positif de ses actions, avec notamment le déploiement efficace des compteurs communiquant GAZPAR réalisé avec une bonne acceptation des usagers.

Une observation toutefois tempérée par l'accroissement significatif des fuites, probablement préexistantes et constatées lors des interventions de remplacement des compteurs. De même, le vieillissement des réseaux lié à un faible taux de renouvellement peut être un sujet d'inquiétude et son évolution devra être particulièrement surveillée.

La baisse de consommation constatée peut également interroger, sauf à invoquer le réchauffement climatique conjugué aux efforts des consommateurs par l'isolation ou l'investissement de matériel plus performant. Toutefois, l'annonce des nouvelles règles énergétiques applicables pour les constructions neuves et la communication faite autour de celles-ci sont nettement en défaveur de l'énergie gaz et peut inquiéter.

Mais parallèlement, je me réjouis de la progression importante des projets de production de biogaz par méthaniseur. Cette situation est facilitée par l'action de TE38 qui conventionne avec l'opérateur historique, mais également avec les autres concessionnaires présents, pour la réalisation des réseaux de raccordement. Cet effort de l'ensemble de la filière gaz devrait permettre d'atteindre l'objectif de 100 % de biogaz en 2050.



GRDF



LES CONCESSIONS GRDF



BILAN DE LA CONCESSION (POINTS FORTS / POINTS FAIBLES)

Patrimoine et investissements

- Un réseau globalement en bon état avec de faibles taux de réseaux sensibles et de réseaux âgés de plus de 45 ans
- Un coût unitaire moyen de première mise en service de canalisation (132 €/ml) légèrement inférieur à la moyenne (138 €/ml)
- Une part du réseau renouvelé insuffisante
- Un coût unitaire moyen de renouvellement des canalisations (455 €/ml) légèrement supérieur à la moyenne (409 €/ml) et très variable

Sécurité

- Un faible nombre de dommages aux ouvrages rapporté au nombre de déclarations de travaux
- Très faible taux de surveillance des branchements collectifs
- Une hausse des incidents et des usagers coupés. La majorité des incidents est localisée sur les branchements
- Un taux d'intervention en moins de 60 minutes le plus faible du panel TEARA

Comptabilité

- Un taux d'amortissement des ouvrages légèrement plus faible que la moyenne TEARA traduisant un vieillissement moindre des ouvrages de la concession TE38

Clientèle

- Une hausse du nombre d'usagers et du volume de gaz acheminé
- Un taux de réponse aux réclamations dans les délais dans la fourchette basse du panel
- Un volume de réclamations élevé et en augmentation



LES CONCESSIONS GRDF



ATTENTES DE TE38

GRDF



Pour le prochain exercice, TE38 demande à GRDF :



- **D'améliorer l'inventaire technique** en ajoutant les données relatives aux branchements individuels et robinets non utiles à l'exploitation, ainsi qu'en complétant les informations suivantes : date de mise en service, matériau, pression, classe de sensibilité des robinets
- De **fiabiliser les données** collectées par l'outil de surveillance des réseaux
- **D'apporter une lecture** des activités de maintenance et surveillance (géolocalisation, gamme de maintenance, programme prévisionnel...)
- De **fournir une localisation précise des incidents** et d'ajouter le matériau et l'année de mise en service des canalisations en cause
- Une plus grande clarté dans la présentation des investissements : **distinguer les investissements contraints** à la suite d'incidents des investissements volontaires pour la finalité « adaptation et modernisation du réseau »
- De **présenter un programme d'investissements** de renouvellement des ouvrages sur les 3 prochaines années
- De **transmettre les données comptables** fournies par le passé (inventaire avec l'indication de la valeur de remplacement)
- **De transmettre les clés et les assiettes** utilisées dans le calcul des charges d'exploitation





LES CONCESSIONS GREENALP



LE PATRIMOINE TECHNIQUE

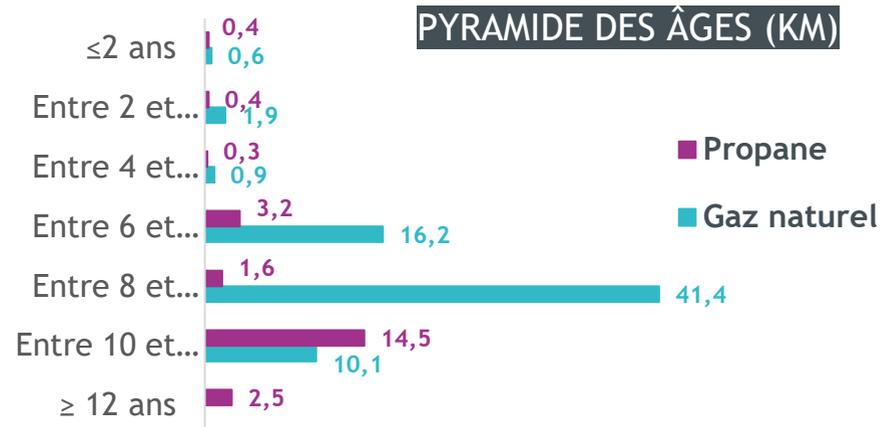


L'infrastructure de distribution compte **93,9 km de canalisations** dont 22,8 km de canalisations en propane et 71,1 km de canalisations en gaz naturel. Le réseau est constitué en quasi-totalité de **polyéthylène**, seuls 0,73 km en acier au niveau des zones de décompression. La totalité du réseau propane est en moyenne pression B. Le réseau de gaz naturel est à 65% en moyenne pression B et à 35% en moyenne pression C. L'âge moyen des réseaux est de 8,4 ans.

LINÉAIRE PAR PRESSION

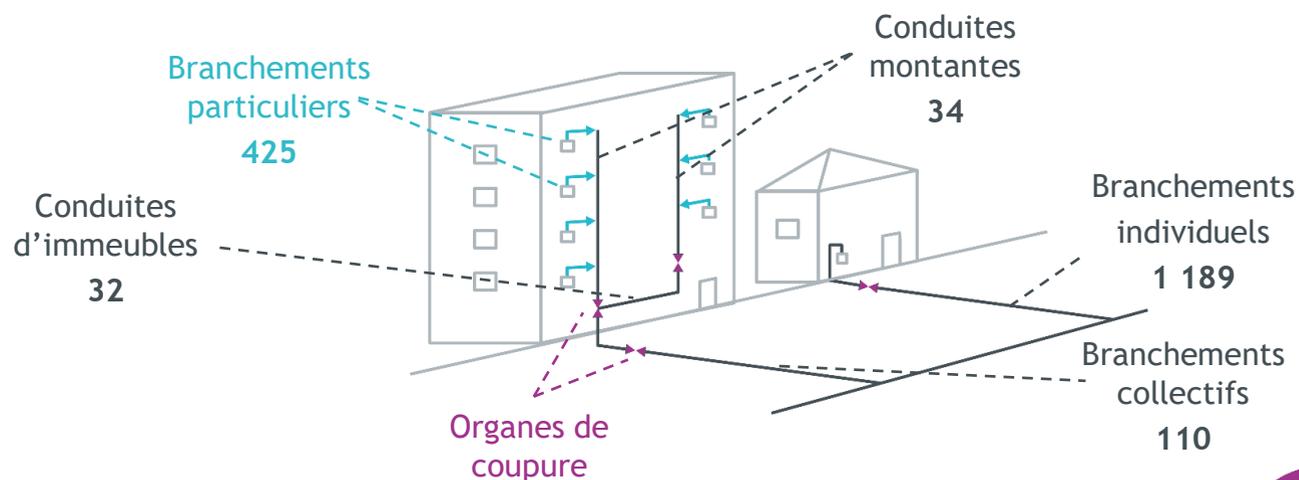


PYRAMIDE DES ÂGES (KM)



198 robinets de coupure utiles à l'exploitation sont positionnés sur le réseau afin de permettre l'isolement des tronçons. 9 postes de détente MPC/MPB font l'interface entre le réseau transport et le réseau de distribution naturel. 53 citernes, louées à Antargaz, permettent le stockage de 152 tonnes de propane.

Les ouvrages de raccordement comprennent les **branchements particuliers (425)**, les **branchements individuels (1189)** et les **branchements collectifs (110)**. Ils sont tous équipés de dispositifs de protection.





LES CONCESSIONS GREENALP



GDF

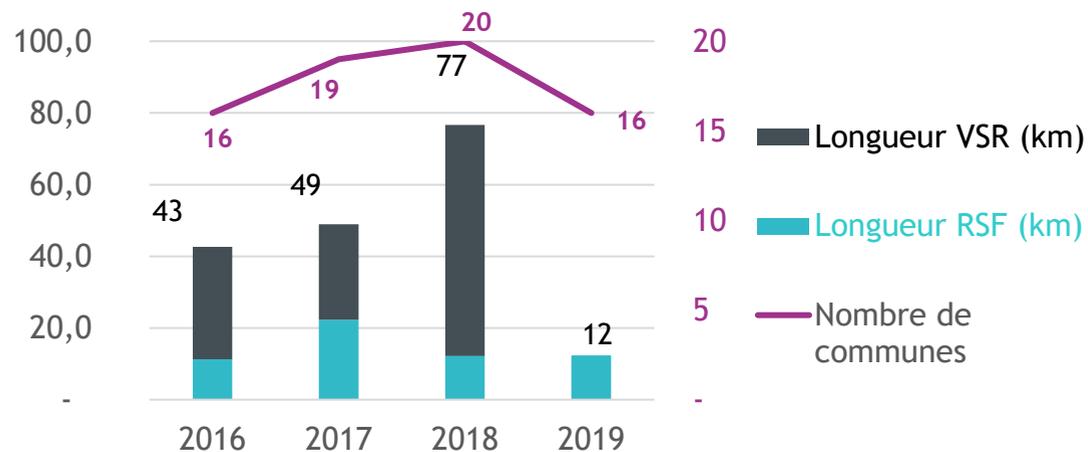


LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

L'activité de surveillance a concerné 12,4 km du réseau, soit 13% du réseau. Il n'y a pas eu d'inspection par Véhicule équipé pour la Surveillance des Réseaux (VSR) en 2019 car la totalité du réseau a été surveillée en 2018.

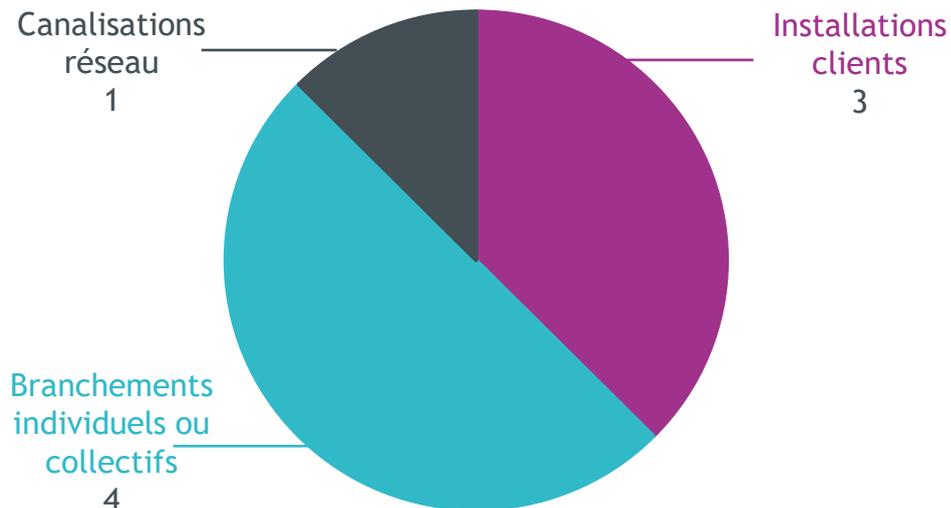
GreenAlp s'est fixé comme objectifs d'inspecter la totalité du réseau et les organes de coupure tous les 2 ans ainsi que les robinets tous les ans. Le concessionnaire devrait faire évoluer l'ensemble de ses gammes de maintenance qui sont trop exigeantes de son point de vue.

Évolution de l'activité de surveillance des réseaux

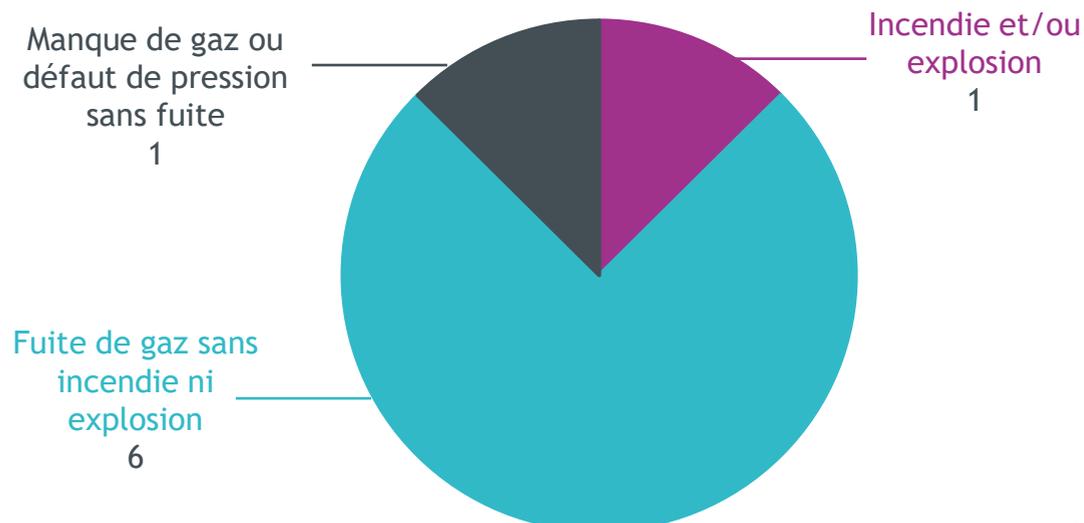


19 appels « urgence gaz » ont été enregistrés en 2019 dont 8 caractérisés comme incidents et à l'origine des coupures de 8 usagers. Il a été constaté 2 fuites sur des régulateurs de même technologie en 2019. Des analyses sont en cours pour savoir si le matériel est défaillant.

RÉPARTITION DES INCIDENTS PAR SIÈGE



RÉPARTITION DES INCIDENTS PAR NATURE





LES CONCESSIONS GREENALP

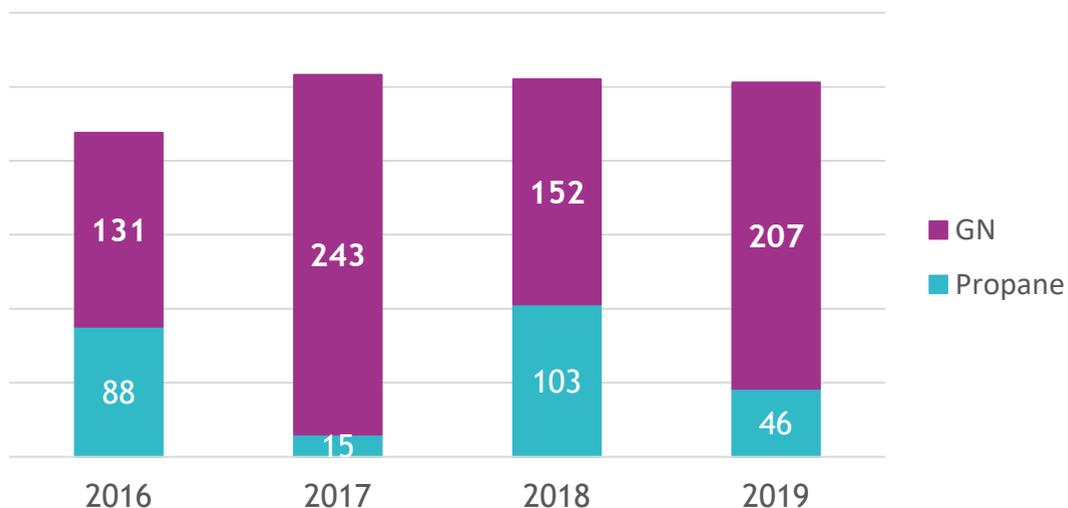


LES INVESTISSEMENTS



GreenAlp poursuit le développement du réseau sur les concessions TE38. Les investissements sont comparables à ceux de l'an dernier. Ils s'élèvent à 253 k€ (186 k€ investis par GreenAlp, 40 k€ de remise gratuite et 27 k€ de participation de tiers). Ils ont contribué à la mise en service de 949 m de canalisations et de 39 branchements ainsi qu'au renouvellement d'un branchement. Les investissements les plus importants ont eu lieu sur la commune de Morestel (148 k€).

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS (K€)



Les investissements sont en quasi-totalité réalisés pour densifier le réseau sur les communes déjà desservies. Aucun investissement n'a eu lieu sur les 8 communes non desservies (Charnècles, Romagnieu, St Cassien, St Didier de la Tour, st Hilaire du Rosier, St Lattier, St Sorlin de Morestel et Sérézin de la Tour).

Il est à noter que GreenAlp n'a pas prévu de déployer des compteurs communicants sur les concessions TE38. Cet investissement n'est pas jugé rentable et utile par GreenAlp. Il existe un dispositif de télérelève de type GSM installé sur une partie des compteurs des concessions. Pour les compteurs non télérelevés, l'activité de relève physique des compteurs est réalisée deux fois par an à un faible coût.



LES CONCESSIONS GREENALP



LES DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES

GDF



Le patrimoine concédé est immobilisé pour **13 913 k€ (+1,7%)**. 78% concernent la distribution de gaz naturel et 22% l'alimentation en propane. La majorité des biens affectés aux concessions ont été financés par GreenAlp. Le droit du concédant est de **139 319 €**.

Les canalisations de distribution représentent 76% de l'ensemble des biens.

Il a été constaté des erreurs dans les données comptables transmises: l'absence de financement de tiers et une survalorisation de la valeur nette de 147 431 € sur le lot 7.

13 013 k€
valeur brute

14,6 k€
valeur brute par usager

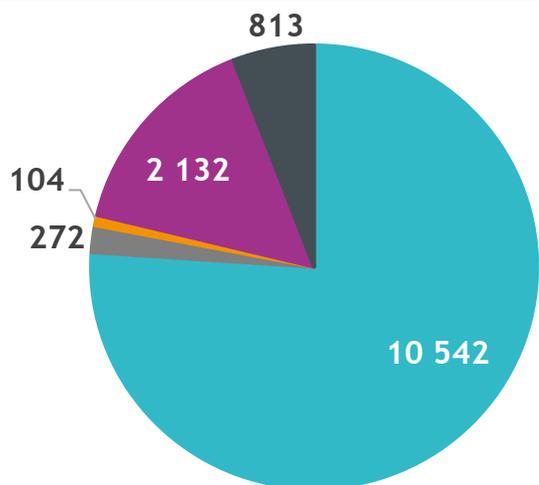
18,4%
Part amortie

25 461 €
Redevance R1

4 245 €
RODP

241 €
RODP chantier

VALEUR BRUTE DES BIENS CONCÉDÉS (K€)



ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES DU COMPTE D'EXPLOITATION (K€)



■ Canalisations ■ Vannes ■ Compteurs ■ Branchements ■ Autres

■ Produits ■ Charges

Le résultat de l'ensemble des comptes d'exploitation est positif de 273 K€ et en augmentation. L'augmentation est essentiellement due à la baisse des charges, ce qui démontre un effort de rationalisation du concessionnaire. Il y a aussi eu une hausse du chiffre d'affaires de 110 K€, liée en partie à l'augmentation du tarif consentie par l'avenant tarifaire signé en juin 2018.



LES CONCESSIONS GREENALP



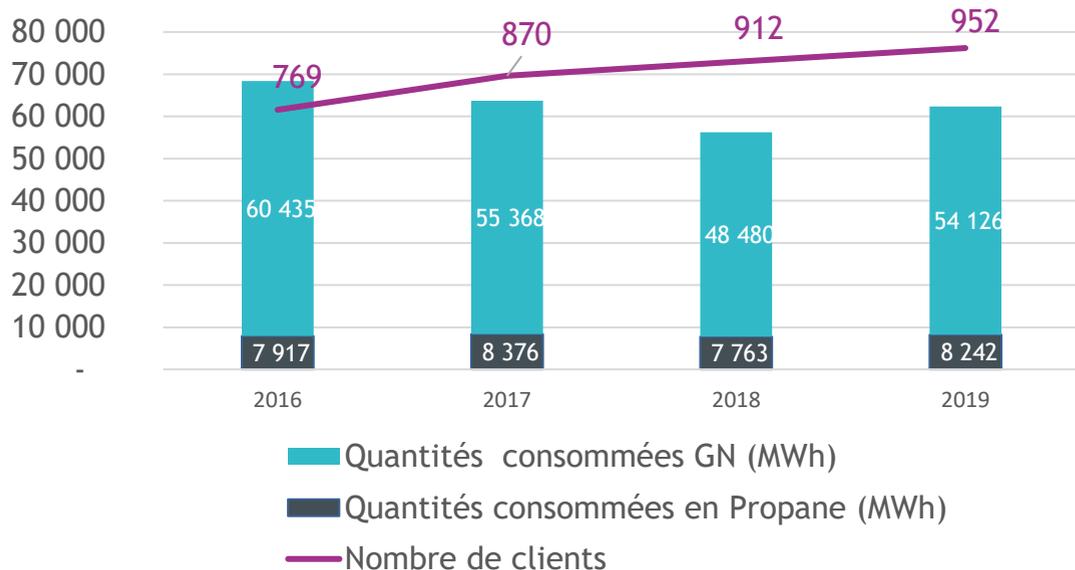
LE SERVICE AUX USAGERS



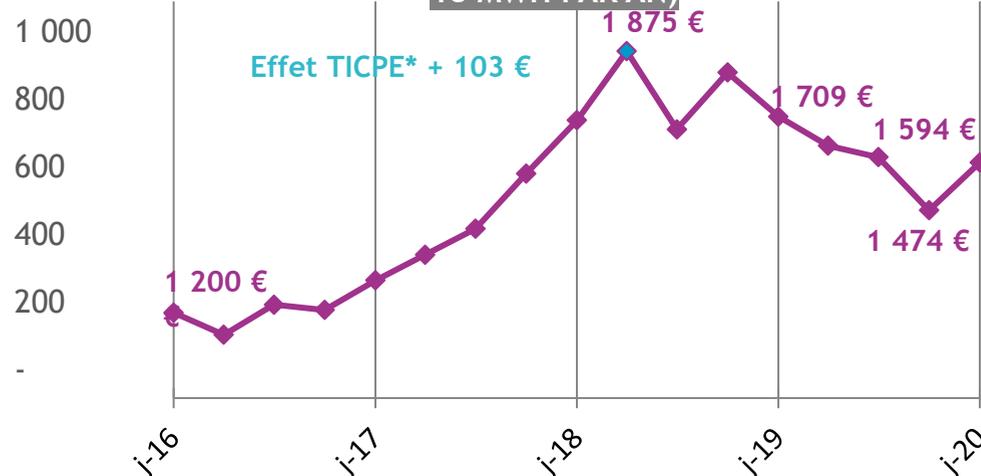
Le nombre d'utilisateurs est en hausse : **952** en 2019 contre 912 en 2018. Cette hausse concerne essentiellement le gaz naturel et les utilisateurs aux tranches tarifaires inférieures à 300 MWh/an.

L'énergie totale acheminée est de **62,4 GWh**. Elle est en hausse de 12% pour le gaz naturel et de 6% pour le propane par rapport à l'année dernière. Après la hausse du tarif du propane depuis 2016, le prix du propane a légèrement diminué en 2019.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS D'ÉNERGIES CONSOMMÉES ET DU NOMBRE D'USAGERS DESSERVIS



ÉVOLUTION DE LA FACTURE TTC DE GAZ PROPANE D'UN USAGER MOYEN (CONSOMMATION 18 MWh PAR AN)



* Au 1er avril 2018, application d'une nouvelle taxe : la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétique à usage combustible (TICPE).

Seulement **3 réclamations** ont été enregistrées en 2019 pour des motifs liés à la réalisation de travaux. Aucune réclamation portant sur la facturation et la relève n'a été transmise. Ce manquement a été partagé par TE38 lors de la mission de contrôle. GreenAlp a reconnu la nécessité d'améliorer la collecte des données de contrôle et leur fiabilité et a informé TE38 des changements en cours. Depuis 2020, GreenAlp est engagé dans un projet qualité des processus qui vise à améliorer le processus de traitement des données internes à GreenALP : faire communiquer les données entre les différents systèmes informatiques, automatiser les processus de collecte, définir les processus de mises à jour.



GRDF



LES CONCESSIONS GREENALP

MOT DU VICE-PRÉSIDENT JEAN-MARC LANFREY



Le réseau concédé à GREENALP, de plus petite taille, est récent et en bon état, le faible nombre d'incidents ou réclamations usager en témoigne, ce qui n'exonère pas le concessionnaire d'une surveillance efficace et d'en transmettre les données à l'autorité concédante.

Bien que nous constatons une densification sur les réseaux existants, il existe toujours des communes sous concession non desservies.

L'absence de modèle législatif et tarifaire ne facilite pas pour l'instant le déploiement des compteurs communicants. Le résultat du compte d'exploitation en augmentation positive permet de consolider la pérennité du service et d'opérer les améliorations attendues.

Il nous reste également à connaître la stratégie du concessionnaire face au développement du biogaz et aux restrictions d'utilisation liées à la nouvelle réglementation thermique applicable aux constructions neuves.



LES CONCESSIONS GREENALP



BILAN DE LA CONCESSION (POINTS FORTS / POINTS FAIBLES)

Patrimoine et investissements

- Un réseau jeune et de bonne qualité. Absence de réseau sensible.
- L'ensemble du réseau en classe A
- Des investissements à hauteur de 250 k€
- L'absence de construction

Sécurité

- Totalité du réseau inspecté sur 2 ans
- Faible taux d'incidents et faible taux d'utilisateurs coupés
- Une intervention de 2H05 à Morestel le 28 octobre 2019 qui s'explique par des difficultés de circulation rencontrées par l'agent d'intervention GreenALP et le non renouvellement du contrat avec le prestataire Colas

Comptabilité

- Un résultat d'exploitation bénéficiaire suite à la baisse des charges et l'augmentation du tarif

Clientèle

- Une hausse du nombre d'utilisateurs et de l'énergie acheminée
- Un manque d'exhaustivité du volume de réclamations communiquées



GRDF



LES CONCESSIONS GREENALP



ATTENTES DE TE38

TE38 demande à GreenAlp :

- Une présentation détaillée de **l'évolution des gammes de maintenance**
- La **transmission des données de surveillance** des postes de détente, robinets et branchements
- La **transmission de la liste des Point de Comptage et d'Estimation** (PCE) actifs, inactifs et improductifs non transmis en 2019
- De **communiquer les résultats des investigations** suite à la possible défaillance de matériel du régulateur
- De **construire un réseau de premier établissement** sur les 8 communes non desservies
- De **proposer un nouvel indice pour réévaluer les ouvrages** en fin de contrat pour remplacer l'indice prévu dans le contrat du Produit intérieur Brut Marchand (PIBM) qui n'est plus disponible
- De **fiabiliser les données comptables** en corrigeant les erreurs constatées de valeur nette du lot 7 et de financement de tiers pour l'ensemble des lots
- D'**améliorer le processus de traitement des données** de surveillance, incidents et clientèles en l'automatisant et en l'enrichissant ainsi que de fiabiliser la collecte des réclamations



LA CONCESSION PRIMAGAZ



LE PATRIMOINE TECHNIQUE

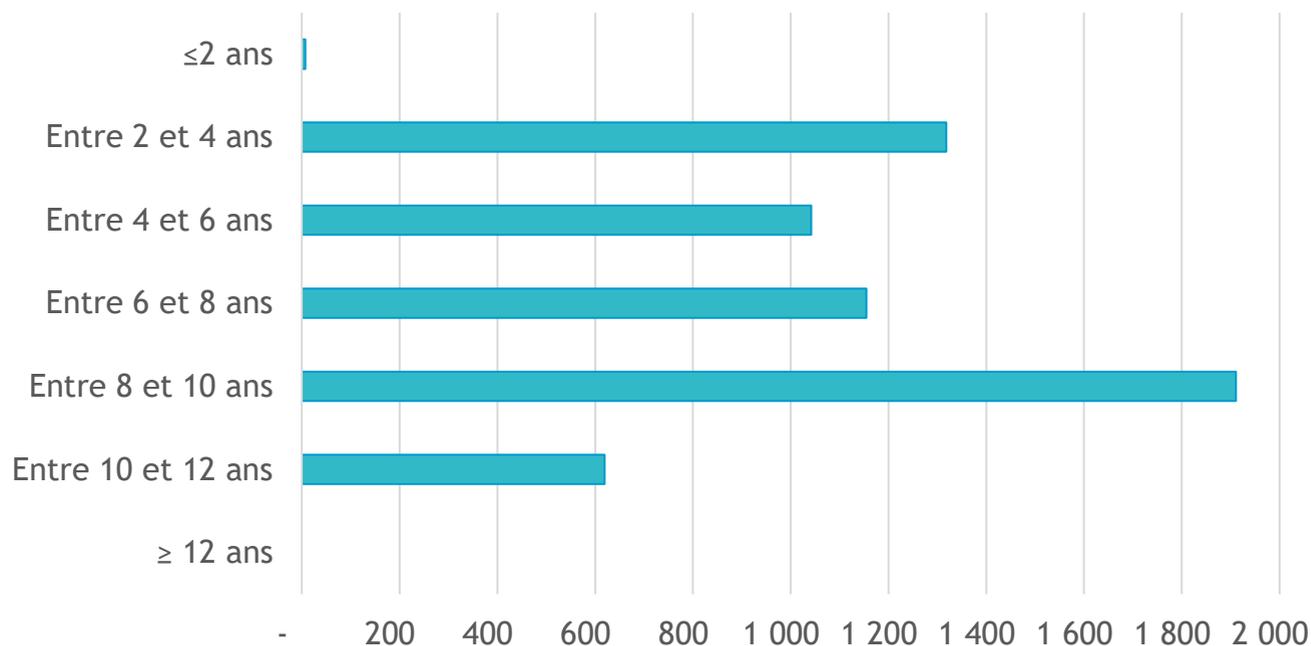
GDF



L'infrastructure de distribution compte **6 052 m de canalisations en polyéthylène**. La totalité du réseau propane est en moyenne pression B. Le réseau est jeune, de 8,1 ans en moyenne. Il dispose de **18 robinets actifs**.



PYRAMIDE DES ÂGES (M)



L'alimentation en gaz se fait à partir de 16 citernes pouvant stocker 48 tonnes de gaz propane. L'inventaire technique recense 218 branchements individuels. 164 sont actifs, soit un taux de 75%, en progression.



LA CONCESSION PRIMAGAZ

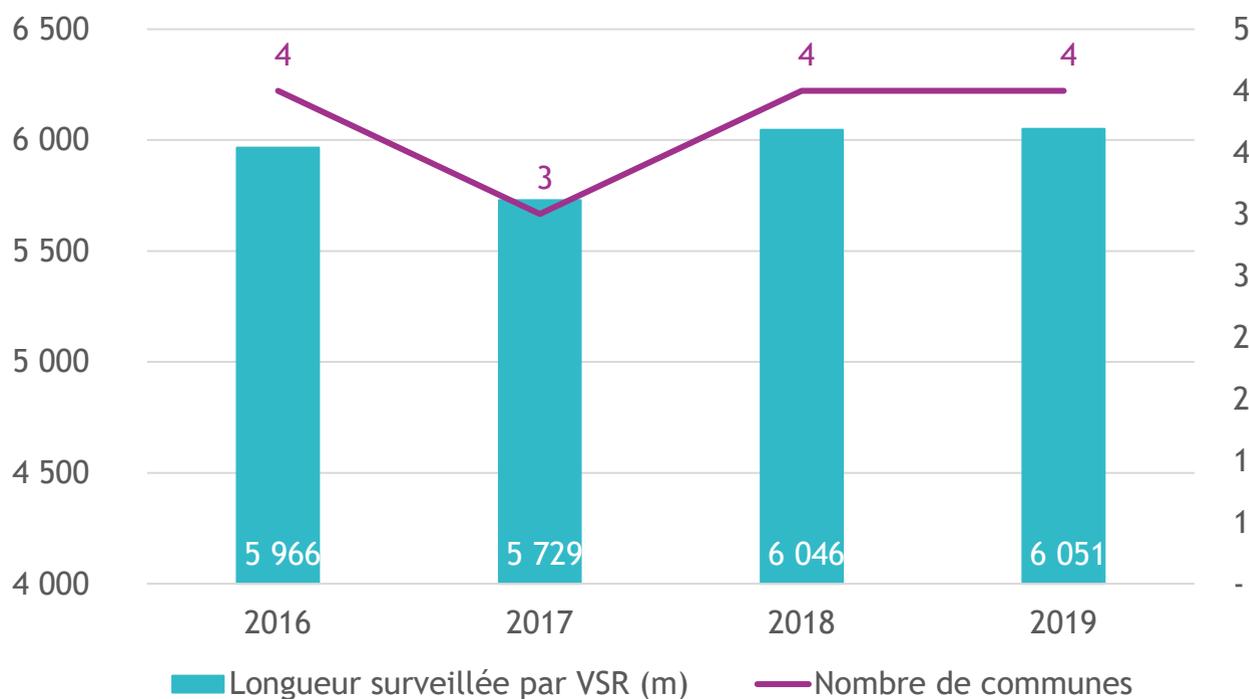


LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU



La totalité du réseau a été surveillée à l'aide d'un Véhicule équipé pour la Surveillance des réseaux (VSR). L'activité de surveillance a permis de détecter une fuite confirmée sur le réseau. **L'objectif du concessionnaire est de surveiller l'ensemble du réseau tous les ans.**

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE SURVEILLANCE DES RÉSEAUX



1 appel d'urgence a été enregistré en 2019 sur la commune de Roche et classé comme incident lors de la visite de surveillance. Il s'agissait d'une micro-fuite sur le bloc de détente de la citerne. La fuite a été réparée immédiatement et n'a pas donné lieu à de coupure de client.



LA CONCESSION PRIMAGAZ



LES INVESTISSEMENTS

GRDF



Les **investissements sont quasiment inexistant sur la concession** : 1 893 € en 2019, 0 € en 2018 et 1 743 € en 2017. Ils se limitent à densifier le réseau existant malgré l'insuffisance du réseau construit : absence de réseau sur les communes d'Oytier Saint Oblas, Bonnefamme, Charantonay et Valencin. Il s'agit d'un manquement du concessionnaire.



TE38 souhaite voir évoluer les pratiques commerciales de Primagaz dommageables pour le développement de la concession. Primagaz donne la priorité aux raccordements de lotissements avec des rétrocessions de voirie et ne réalise pas de raccordement de clients particuliers nécessitant des travaux de tranchées. Les règles d'extension définies au cahier des charges ne sont pas appliquées. Les études de rentabilité sont calculées par projet et non par zone géographique. Primagaz développe pour les clients particuliers une offre privée plus attractive que le raccordement au réseau public concédé par TE38. **Cette situation n'est pas acceptable pour l'AODE !**

Primagaz a mis en place une nouvelle équipe commerciale en 2020. Elle devrait rencontrer les maires au premier semestre 2021 et mettre en place une politique commerciale plus volontariste sur la concession.



LA CONCESSION PRIMAGAZ



LES DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES

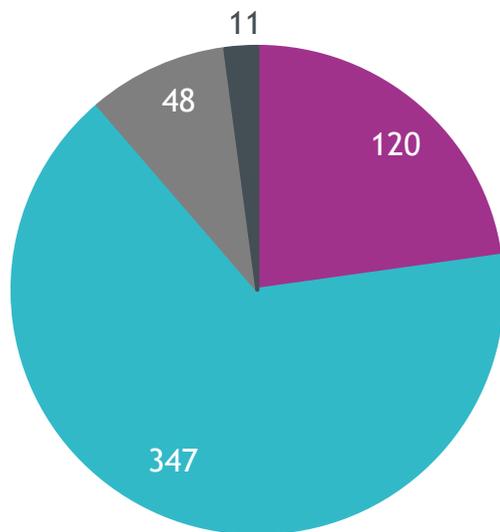


Le patrimoine concédé est immobilisé pour **526 k€** constitué à 440 k€ de biens de retour et 86 k€ de biens de reprise. Cette valorisation est stable entre 2018 et 2019. A noter que la valorisation de Grenay, commune sur laquelle un réseau a été mis en place sans client raccordé à ce jour, n'est pas prise en compte dans ces chiffres. Elle s'élève à 42 k€.

A la demande de TE38, Primagaz a procédé à des corrections conséquentes de l'inventaire comptable et à des modifications de ses pratiques comptables mais il subsiste des anomalies : quantités, dates de fin d'amortissement, nature juridique des compteurs et absence de valorisation des remises gratuites. Le droit du concédant est de 19 033 € mais il est à vérifier.

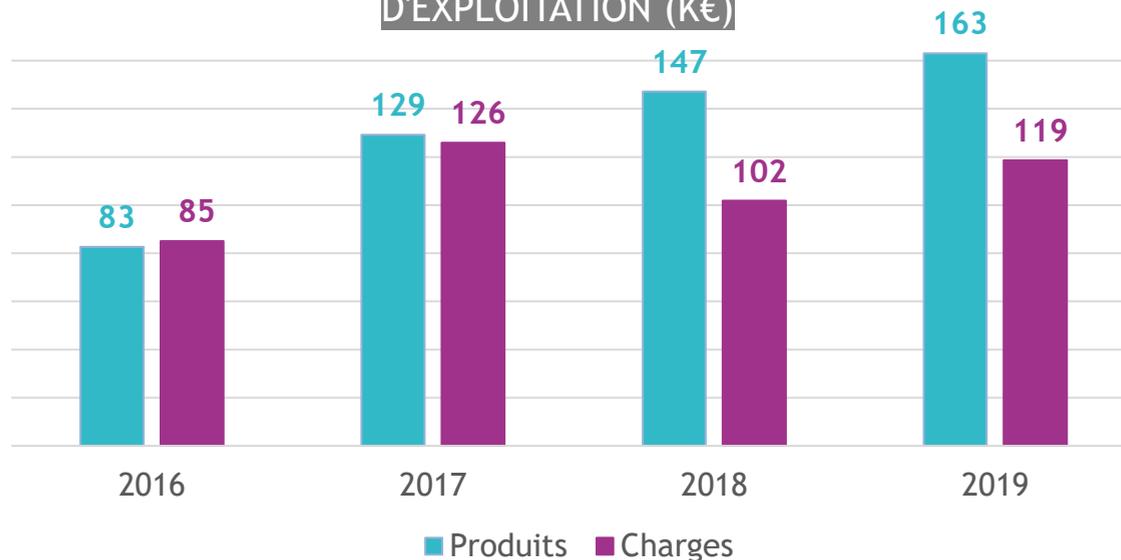
526 k€ valeur brute	3 209 € valeur brute par usager	37% Part amortie
5 933 € Redevance R1	540 € RODP	2 € RODP chantier

VALEUR BRUTE DES BIENS CONCÉDÉS (K€)



■ Stockage ■ Réseau ■ Coffret ■ Compteur

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES DU COMPTE D'EXPLOITATION (K€)



Le résultat net du compte d'exploitation est positif à 44 k€.



LA CONCESSION PRIMAGAZ



LE SERVICE AUX USAGERS



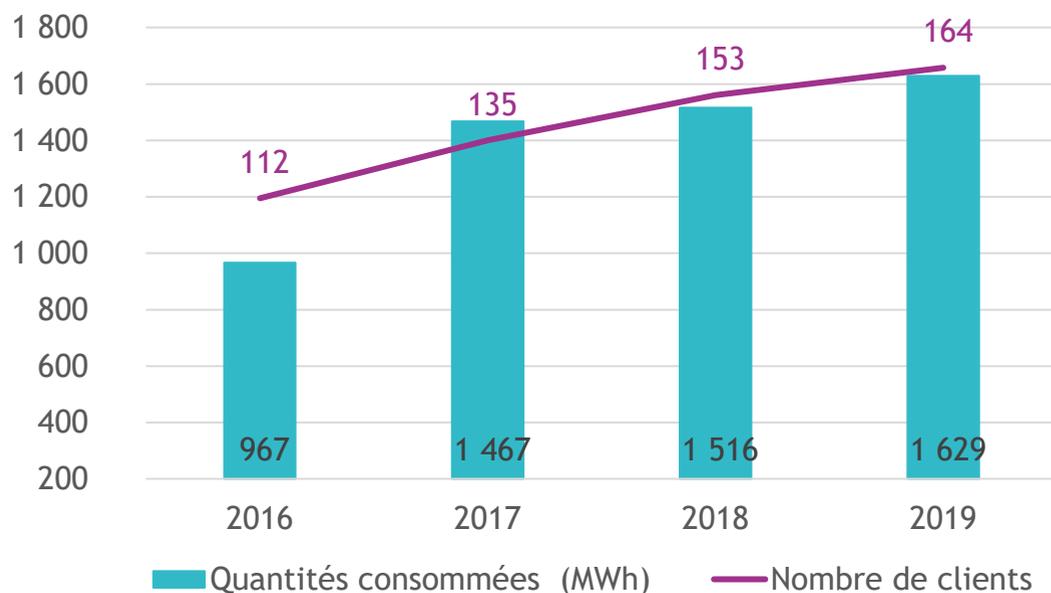
Le nombre d'usagers est en hausse : **164** en 2019 contre 153 en 2018. Cette hausse concerne principalement les usagers dont les consommations sont comprises entre 6 et 30 MWh/an.



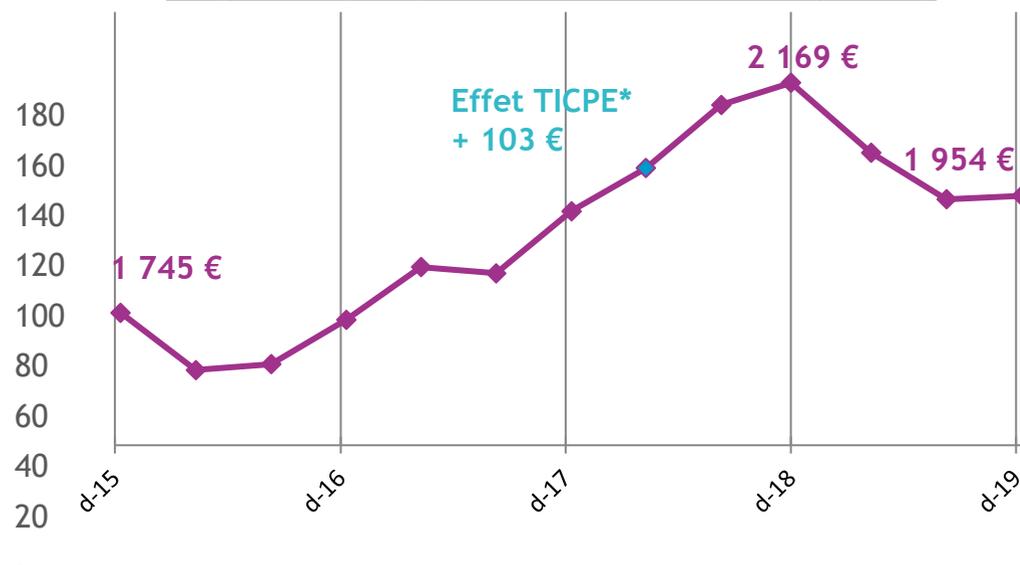
L'énergie totale acheminée est de **1,6 GWh**, en progression de 7,4 % par rapport à l'an dernier. Le prix du propane a légèrement diminué en 2019.



Évolution des quantités de propane consommées et du nombre d'usagers desservis



Évolution de la facture TTC de gaz propane d'un usager moyen (consommation 18 MWh par an)



* Au 1er avril 2018, application d'une nouvelle taxe : la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétique à usage combustible (TICPE).

7 réclamations ont été enregistrées en 2019 contre 4 en 2018. La majorité concernent des cadrans de compteurs défectueux. Il apparaît nécessaire de réaliser la maintenance préventive des compteurs même si elle n'est pas obligatoire.



GRDF



LA CONCESSION PRIMAGAZ

MOT DU VICE-PRÉSIDENT JEAN-MARC LANFREY



Je note avec satisfaction une amélioration sensible par rapport à 2019 des relations entre ce concessionnaire et l'autorité concédante, avec des rencontres, nombreuses, au cours desquelles ont été évoqués sans fard les problèmes rencontrés et les solutions, commerciales pour l'instant, à mettre en œuvre.

Entre autres points d'achoppement, il reste toujours cinq communes où trouver des clients, construire un réseau de distribution. Densifier au maximum les réseaux existants, le résultat net comptable plutôt confortable devrait le permettre.

De même je resterai attentif à la gestion future des anomalies d'inventaire.

Mon souhait est que la volonté d'amélioration de l'entreprise se poursuive et je lui donne rendez-vous en 2021 pour en constater les résultats.



GRDF



LA CONCESSION PRIMAGAZ



BILAN DE LA CONCESSION (POINTS FORTS / POINTS FAIBLES)

Patrimoine et investissements

- Un réseau jeune et de bonne qualité. Absence de réseau sensible
- Un inventaire technique complet (distinction par matériaux et par diamètres)
- Une meilleure transparence : la transmission des données relatives aux usagers individuels non raccordés au réseau (Offre PrimaConfort) suite à la demande de TE38
- L'insuffisance du réseau construit et son absence sur les communes d'Oytier Saint Oblas, Bonnefamille, Charantonay et Valencin
- L'absence d'utilisateur sur Grenay

Sécurité

- Transmission de données relatives à l'activité de surveillance et maintenance (catalogue, plan, rapports d'inspection...)

Comptabilité

- Un résultat d'exploitation bénéficiaire
- L'inventaire comptable présente des anomalies

Clientèle

- Une hausse du nombre d'utilisateurs et de l'énergie acheminée de 7%
- Une hausse des réclamations en partie liée à des compteurs défectueux



LA CONCESSION PRIMAGAZ



GRDF



ATTENTES DE TE38

TE38 demande à Primagaz :

- De lui **communiquer chaque année un plan de maintenance détaillé** par gamme de maintenance avec, en début d'année, les prévisions et en fin d'année le réalisé
- De **réaliser une maintenance préventive** des compteurs
- De mettre en œuvre une **politique commerciale pour développer le service public sur les 8 communes concédées** conformément au contrat de concession
- De **corriger l'inventaire comptable** : vérifier les quantités et dates de fin d'amortissement, valoriser les remises gratuites en identifiant les tronçons sur lesquels les remises gratuites ont été faites et en distinguant les tronçons dont le coût unitaire est inférieur à 100 €/m
- De **préparer un avenant pour régulariser** le changement de nature juridique des compteurs considérés par Primagaz comme des biens de retour alors que prévus comme des biens de reprise dans le contrat
- D'**améliorer la lisibilité du droit du concédant** en ajoutant 2 colonnes : une première colonne récapitulative des cumuls d'amortissement de caducité , une seconde qui reprend la durée d'amortissement depuis la mise en service de l'ouvrage



GLOSSAIRE



AODE *Autorité organisatrice de la distribution d'énergie*



ATRD *Accès des Tiers au réseau de Distribution de gaz naturel*



CAR *Consommation annuelle de référence*



CCSPL *Commission consultative des services publics locaux*



CRAC *Compte-rendu annuel de concession*

CRE *Commission de Régulation de l'énergie*

DSP *Délégation de service public*

FNCCR *Fédération nationale des collectivités concédantes et régies*

PCE *Point de comptage et estimation*

PCS *Pouvoir Calorifique Supérieur*

PDL *Point de livraison*

PIBM *Produit intérieur Brut Marchand*

RE2020 *Réglementation environnementale 2020*

RODP/ROPDP *Redevance d'occupation du domaine public, redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux*

RSF *Recherche Systématique de fuite à pied*

TEARA *Territoire d'énergie Auvergne Rhône-Alpes*

TICPE *Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétique à usage combustible*

VSR *Véhicule équipé pour la surveillance des réseaux*

SERVICE CONCESSIONS URBANISME : CONTACTS



Bruno VIORNERY - Chef de service



bviornery@te38.fr



04 76 03 38 45



Marlène GHILARDI - TCCFE, redevances



mghilardi@te38.fr



04 76 03 03 26



Katell ATHANÉ - Contrôle des concessions



kathane@te38.fr



04 76 03 37 19



territoire d'énergie

ISÈRE

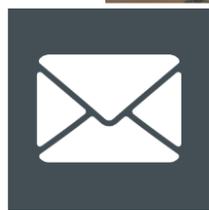
27 rue Pierre Sépard
38 000 Grenoble



04 76 03 19 20



contact@te38.fr



www.te38.fr



[@TE_Isere](https://twitter.com/TE_Isere)

Septembre 2021

